

# mézières

S U R S E I N E



Juin 2014

n° 1

Madame, Monsieur,

Afin de rendre plus attractive la communication municipale j'ai souhaité diversifier celle-ci et adapter notamment les contenus aux supports utilisés. Ainsi le site internet de la mairie fera prochainement l'objet d'une modernisation et le journal municipal, qui deviendra semestriel, se concentrera sur des reportages où l'image sera privilégiée pour faire revivre les diverses manifestations se déroulant sur le territoire communal.

Mais il est indispensable que l'information relative à des sujets d'actualité puisse être relayée auprès de vous le plus rapidement et le plus exhaustivement possible. Pour ce faire nous avons décidé, avec le conseil municipal, de créer ce nouveau support intitulé **Mézières info**, qui paraîtra en fonction de l'actualité communale, qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres, et dont le présent numéro 1 est consacré à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, sujet qui alimente polémiques, interrogations et crispations de toutes sortes.

Cette réforme, chacun aura pu le constater, aura réussi le tour de force de fédérer tous les mécontentements. Elle ne sera manifestement pas remise en cause, et il appartient maintenant aux différents acteurs concernés, parents, enseignants, personnels communaux et municipalité, de faire le nécessaire ensemble, afin que sa mise en oeuvre dans nos écoles se fasse au mieux de l'intérêt de tous et en particulier de ceux des enfants.

Deux critères ont été privilégiés, portés en permanence à la connaissance des associations de parents d'élèves lors du comité de pilotage local de la réforme, pour déterminer le choix pris par la municipalité. Un critère économique évident puisque les aides de l'Etat et de la CAF, qui ne sont accordées que pour cette seule année scolaire 2014/2015, sont très loin de compenser les dépenses engendrées ; un critère qualitatif ensuite quant aux activités périscolaires que nous avons souhaité proposer aux enfants.

J'ai reçu à plusieurs reprises les parents d'élèves et les membres élus de leurs associations représentatives, pour expliquer et je l'espère convaincre de notre volonté de garantir un accueil et des Temps d'Activités Périscolaires de qualité dans nos écoles. Je me suis également engagé auprès de ceux-ci à poursuivre la concertation de manière permanente, à faire réaliser par le service enfance/jeunesse des bilans réguliers et apporter les correctifs qui seront jugés utiles.

Les modalités de mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune ne sont pas figées dans le marbre ; seule l'expérimentation sera de nature à nous fournir les éléments d'informations quantitatifs et qualitatifs, nécessaires pour déterminer ensuite de manière concertée la suite qu'il conviendra de leur donner.

**Jean-François FASTRE**  
Maire de Mézières-sur-seine



